

Probleme suite résiliation de bail

Par joker49, le 15/02/2013 à 10:11

bonjour,

je suis dans une situation compliquée et j'aimerai savoir si un recours est possible.

J'ai crée un cabinet de santé avec un associé et nous louons une partie des locaux à d'autres professions médicales avec lesquelles nous avons tout intérêt à travailler pour des raisons de complémentarité. Récemment nous avons découvert que un locataires avait décidés de quitter le local pour trouver plus grand et que pour rentabiliser sa nouvelle location il ont débauché nos autres locataires leur proposant une loyer inateignable raisonnablement vu les investissements de départ. ils ont décidé de poser leur préavis.

néanmoins ils ont décidé de s'installer seulement quelques numéros plus haut.

cette situation nous complique la recherche d'autres professionnels de la même branche.

néanmoins peut on espérer à l'avenir créer une clause limitant la distance d'installation des futurs locataires en cas de rupture de bail afin de ne pas se retrouver dans la même situation, ma crainte première étant que ces anciens locataires viennent de nouveau débaucher les nouveaux locataires que j'aurais trouvé, et surtout qu'a terme l'offre locale nous empeche d'ici quelques année de retrouver rapidement des locataires.

j'espere avoir été assez clair.

d'avance merci